

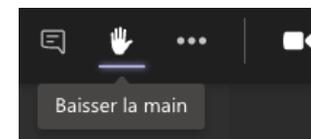


Assemblée Générale ordinaire 2021

En ligne

Règles du jeu

- ✓ S'enregistrer sous son nom, prénom
- ✓ Interactions entre vous ou avec les orateurs par le salon de discussion (chat)
- ✓ Prise de parole en levant la main durant les périodes dédiées (allumer si possible sa caméra)
- ✓ Interventions concises permettant de respecter le timing de l'AG
- ✓ Enregistrement de la séance pour le rapport d'AG



Agenda

1. Accueil, appel, désignation des scrutateurs et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'A.G. du 30.1.2020 à Boudry
3. Rapport de la Présidente
4. Election des nouveaux membres du comité
5. Présentation et rapports du trésorier et des vérificateurs des comptes
6. Approbation des comptes 2020
7. Nomination des vérificateurs des comptes 2021
8. Présentation et adoption du budget 2021
9. Révision des statuts
10. Proposition de nommer un membre d'honneur
11. Informations
12. Divers et propositions individuelles

1. Accueil

Excusés

Individuels: Laurent Guenot, Bruno Combebias, Pierre-Henri Leresche, Valérie Muller, Sandrine Chedal, Jacques Holtz

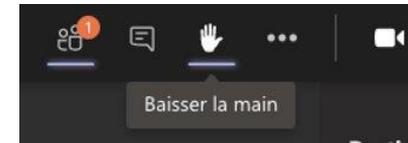
Collectifs:

- **CHUV**: Patricia Mosset
- **SUVA**: Patrick Julmi, Olivier Favre, Sébastien Linder, Audrey Cuche, Véronique Résin

- Nombre membres individuels: XX
- Nombre de membres collectifs: YY

Méthode de votation

- ✓ Votation à main levée, qui consiste à appuyer sur la main de votre écran
- ✓ Vote des membres individuels puis des collectifs
- ✓ Comptage des votes en direct, visible de tous: résultats = somme des mains levées individuelles et des collectifs



=> Désignation de 2 scrutateurs

Méthode alternative

- ✓ Votation à bulletin secret si 5 membres présents à l'AG le demandent
- ✓ Envoi d'un mail sur les votations à l'adresse: votation@grmhst.ch
- ✓ Redirection vers les 2 scrutateurs désignés
- ✓ Les mails doivent arriver d'ici la clôture de la séance pour être comptabilisés
- ✓ Si lacunes (par ex. 2 membres d'un collectif votent), le vote ne sera pas pris en compte
- ✓ Les résultats seront communiqués de manière différée

Processus de votation

- ✓ Seuls les membres présents à l'AG peuvent voter, conformément à l'art. 6 des statuts

Les décisions de l'Assemblée Générale sont prises à la majorité simple des voix exprimées par les membres présents par un vote à main levée. En cas d'égalité, le(la) président(e) départage.

- ✓ 1 voix par membre collectif et 1 voix par membre individuel
- ✓ Le décompte du nombre de voix est communiqué
- ✓ Votation à la majorité simple
- ✓ Pour les statuts, cas particulier: une proposition de modification est acceptée si au moins 2/3 des membres votants y sont favorables

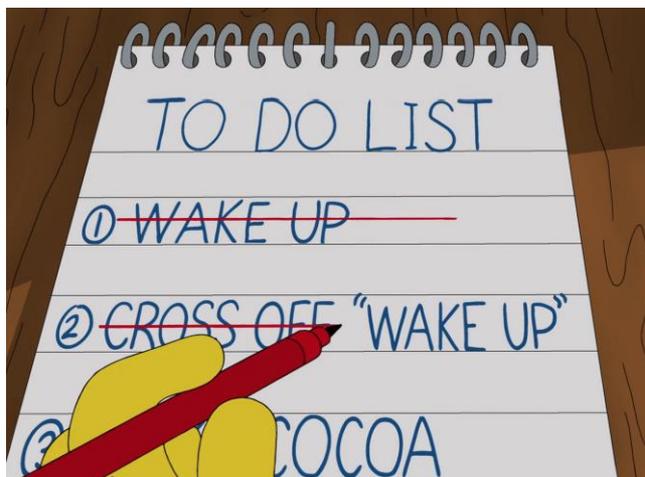


1. Adoption de l'ordre du jour



2. Adoption du procès-verbal...

... de l'AG du 30.1.2020 à Boudry
dans l'entreprise Celgene



3. Rapport de la Présidente

- Aperçu du travail du comité
- Formation continue
- suissepro
- Secrétariat

Aperçu du travail du Comité

- Constitution du comité afin de répondre à l'art. 9 des statuts, conformément au mandat de l'AG 2020 et communication aux membres par newsletter
- Séances de comité: 6 séances virtuelles et présentiels
- Regroupement des archives physiques et informatiques
- Numérisation des fichiers administratifs et des feuillets de manifestations passées

Aperçu du travail du Comité

- Utilisation de Microsoft Teams pour
 - Séances virtuelles
 - Numérisation des archives
 - Travail en direct et à plusieurs sur les documents
 - Moyen de communication rapide telle que messagerie
- Mise à jour du fichier membres
- Travail avec fiduciaire Yesfinance pour la comptabilité et les cotisations (envoi 2020 et rappel de celles en souffrance)

Aperçu du travail du Comité

- Travail sur la structure des données des membres (sur site internet)
- Test large et validation de la méthode d'inscription aux manifestations depuis la billetterie Infomaniak (facture, assurance, tarif early booking, en plusieurs devises, etc...) testée et approuvée
- Travail sur la modification des statuts
- Journée à thème "L'entreprise dans l'urgence" du 1er octobre 2020 au Musée Olympique de Lausanne

Formation continue

Journée à thème - 1 octobre – Lausanne

«Travailler dans l'urgence : quelles nécessités ?»

- 99 participants
- 67 réponses au questionnaire d'appréciation (68%)
 - ✓ Satisfaction 4.19/5
 - ✓ Utilité 3.66/5
 - ✓ Intervenants 4.21/5
 - ✓ Découpage 4.58/5
 - ✓ Lieu 4.70/5



Note moyenne : 4.19

- Participation aux séances suissepro 2020:
 - ✓ 4 février
 - ✓ 2 avril (+ AD)
 - ✓ 6 mai (& journée d'échange SUVA)
 - ✓ 27 novembre (*journée d'échange SECO annulée*)
- Conditions de garantie de déficit acceptée à l'AD
- Lobbying (en cours)
- Travail de collaboration avec les autres sociétés et spécificités de notre associations

Informations du secrétariat

- ✓ Données membres: évolution
- ✓ Admissions & démissions en 2020
- ✓ Canaux de communication

Effectif des membres au 31.12.2020

- Membres 236 (+14)

dont :

- Membres collectifs 69
- Membres individuels 160
- Membres d'honneur 7

Admissions et démissions en 2020

- Admissions
 - + 42 membres
- Démissions, radiations (non-paiement ou décès)
 - - 28 membres

Newsletter



Chers membres,

Au vu de l'actualité et des mesures imposées par le Conseil Fédéral, nous ne pourrions pas organiser la **Journée à thème** à la date initialement prévue avons décidé de la reporter au **jeudi 1er octobre 2020** .

Notre association se voulant au plus proche de vos besoins et réalités du terrain, le groupe de travail a élaboré un programme intéressant, de qualité et permettant de multiples échanges sur le thème **"Travailler dans l'urgence, quelles nécessités"** , thème qui vous en conviendrez, ne pouvait être mieux choisi en la période actuelle.

Cette journée aura lieu au **Musée Olympique** et remplacera la journée de présentation de cas. L'ouverture des inscriptions se fera dès que le programme aura pu être confirmé..

Nous nous réjouissons de vous retrouver cet automne lors de cette journée d'échanges et de formation et vous souhaitons de traverser cette période tumultueuse du mieux possible.

Pour le comité, le secrétaire
Sébastien Eich



Chers membres et chers amis du Groupement,

Vous vous êtes inscrit à notre journée à thème et nous vous en remercions.

Nous tenions à vous confirmer par cet email que cet événement aura bien lieu comme prévu dans le respect des mesures Covid-19 habituelles.

Un plan de protection a été élaboré au musée olympique. Le port du masque est obligatoire et nous vous prions de renoncer à la manifestation si vous êtes malade ou que vous présentez **un des symptômes 100%** faisant évoquer une infection à Covid-19.

Si vous présentez des intolérances alimentaires ou que vous suivez un régime spécial, merci de nous le signaler par retour de mail d'ici au plus tard le 25 septembre. Nous ferons au mieux pour satisfaire vos besoins.

Vous pouvez également dès à présent réserver la date de notre **prochaine AG** qui aura lieu le **27 janvier 2021** à la Clinique romande de réadaptation à Sion.



ses premières actions: mise à jour de la comptabilité, numérisation des archives, assainissement de la base de données des membres et envoi des cotisations.



Notre prochaine manifestation

Pour coller à l'actualité et à vos besoins, nous vous proposons le **1er octobre prochain** une journée sur le thème **"Travailler dans l'urgence"** qui se déroulera au musée Olympique de Lausanne. Le programme définitif, qui vous sera dévoilé prochainement, permettra sans doute des échanges stimulants et variés.

Les inscriptions sont dès à présent ouvertes avec un tarif préférentiel pour nos membres jusqu'au 09 août minuit. Alors ne tardez pas!

INSCRIPTION **100%**

Agenda 2021

Les **Journées Franco-Suisses** tant attendues auront lieu en **septembre 2021** . En effet, nous souhaitons privilégier une période peu chargée en événements santé-sécurité.

L' **Assemblée Générale du GRMHST** se tiendra le mercredi **27 janvier 2021** . Le lieu et les horaires vous seront communiqués ultérieurement.



Chers membres et chers amis du Groupement,

Journée à thème du 1er octobre

Nous vous avons récemment informés de l'ouverture des inscriptions pour notre journée à thème dont le thème sera "Travailler dans l'urgence" avec un tarif préférentiel pour nos membres à jour de leurs cotisations jusqu'au 09 août minuit.

Il s'agit donc des **derniers jours pour vous inscrire à ce tarif** , si vous ne l'avez pas déjà fait.



24%

INSCRIPTION **76%**

Accès membre au site et documents de l'AG 2020

Les données du site web ont été restructurées et la sécurité renforcée. De fait, il vous sera nécessaire de changer votre mot de passe à votre prochaine connexion (identifiant = nom d'utilisateur ou adresse email).

Les documents issus de l' **Assemblée Générale 2020** - à savoir la présentation, rapport des vérificateurs des comptes et le PV - sont désormais accessibles depuis votre espace membre.

plus équitable pour l'ensemble de nos membres habilités à voter.

L'ordre du jour est proposé dans l'espace membre.



84%

Le secrétariat ainsi que le comité se tiennent à votre disposition pour répondre à toute question (info@grmhst.ch)

En vous remerciant d'avance de votre engagement au sein de notre association, nous vous réitérons nos vœux de bonne et heureuse année 2021.

Prenez soin de vous, et dans l'espoir de se retrouver bientôt en présentiel, nous vous adressons nos salutations les plus masquées.

Votre comité



Site internet



- ✓ Peu d'évolutions cosmétiques
- ✓ Revue du processus d'inscription
- ✓ Extension pour l'affichage des événements
- ✓ Renforcement sécurité
- ✓ Base de données des membres en ligne = à jour

LinkedIn





GRMHST

Formation professionnelle et coaching · Epalinges, Vaud · 267 abonnés

Créateur de formation continue et de réseautage pour les professionnels de santé sécurité au travail en Suisse romande

S'inscrire ↗



- Accueil
- À propos**
- Offres d'emploi
- Personnes
- Événements

Présentation

Le Groupement Romand de Médecine, d'Hygiène et de Sécurité au Travail est une plateforme unique d'échanges et de partage d'expériences forte de plus de 400 membres autour des thèmes de la protection de la santé et de la sécurité au travail. Il rassemble notamment les:

- Entreprises de tous les horizons
- Organes d'exécution
- Instituts de recherche
- Prestataires de services

Le Groupement est membre fondateur de suissepro, l'association faitière des sociétés suisses pour la protection de la santé et la sécurité au travail.

Site web <https://www.grmhst.ch/>

267 abonnés

+108 en 2020

Contacts

Emails

- 734 emails reçus en 2020 (message d'absence compris)
- Réponse rapide

Téléphones

- Une cinquantaine avec nos membres

Discussion

A vos questions



4. Election des membres entrant au comité

- ✓ **Marion Bienfait**, chargée de sécurité, IKEA
- ✓ **Hafida Izmar-El Harti**, ingénieur de sécurité, Merck
- ✓ **Olivier Girard**, ergonome, Erg'OH Conseil
- ✓ **Deyan Poffet**, hygiéniste du travail, Unisanté
- ✓ **Léonie Zanella**, infirmière du travail
Firmenich SA



5. Rapport du Trésorier

- Commentaires 2020
- Manifestations
- Bilan, pertes et profits
- Cotisations

5. Rapport du Trésorier

Commentaires 2020

- *Manifestations organisées* 2
- *Entrées comptables dans le grand livre:* 576
- *Actions pour rappel de paiement cotisation:* 515
(305 par YesFinance + 210 par le comité)
- *Perte pour cotisation impayées:* CHF 1250.-
- **NEW** *Billetterie en ligne pour les manifestations*
- **NEW** *Tarifs différenciés pour les manifestations*
- **NEW** *Coordonnées bancaires disponibles sur le site (espace membre)*

5. Rapport du Trésorier

Manifestations 2020

Assemblée générale 2020	<i>déficit</i>	CHF 565.-	<i>Ecart budget -31%</i>
Journée à thème	<i>bénéfice</i>	CHF 667.-	<i>Ecart budget + 4%</i>

5. Rapport du Trésorier

Bilan 2020

- Fortune au 31.12.2020

CHF 89'853.10.-

- Résultat exercice 2020

Déficit CHF 3'728.35.-

ACTIF	Total
Actif circulant	
Liquidités	
Caisse	785.65 D
BCV placement	76'550.70 D
BCV compte courant	12'066.75 D
Impôt préalable	0.00 -
Impôt préalable des investiss. et autres charges	0.00 -
Compte d'attente	0.00 -
	89'403.10 D
Créances résultant des cotisations	
Cotisations membres	500.00 D
	500.00 D
Actifs transitoires	
Impôt anticipé à récupérer	0.00 -
Produit reçu d'avance	50.00 C
	50.00 C
	89'853.10 D
Actif immobilisé	
Matériel et mobilier	
Matériel et machines de bureau	0.00 -
Matériel divers	0.00 -
	0.00 -
	0.00 -
TOTAL ACTIF	89'853.10 D
PASSIF	
Fonds étrangers	
Créanciers	
Créanciers divers	0.00 -
Créanciers associations	0.00 -
TVA due	0.00 -
	0.00 -
Passifs transitoires	
Factures à payer	2'500.00 C
	2'500.00 C
	2'500.00 C
Fonds propres	
Capital	
Capital	91'081.45 C
	91'081.45 C
Profits & Pertes	
Résultat exercices précédents	0.00 -
Résultat de l'exercice	0.00 -
	0.00 -
	91'081.45 C
TOTAL PASSIF	93'581.45 C
Résultat de l'exercice	3'728.35 D

5. Rapport du Trésorier

Profits/Pertes 2020

- *Charges*
CHF 35'178.30.- D
- *Produits*
CHF 30'025.85.- C
- *Charges /produits de l'exercice antérieur*
CHF 1'424.10.- C
- *Résultat final de l'exercice 2020*

	2020	
	Charges	Revenus
Cotisations membres		14'900.-
Cotisation <u>suissepro</u>	1'590.-	
AG	1'800.-	1'234.-
Journée à thème	13'224.-	13'891.-
Journée de présentation de cas	-	-
Comptabilité/secrétariat	12'000.-	
Site internet et informatique	2'339.-	
Frais de représentation	-	
Cadeaux	3'142.-	
Autres rubriques de frais	1'086.-	
Totaux	35'181.-	30'025.-

Déficit CHF 3'728.35.-

6. Approbation des comptes 2020

M. Jean François André & M. Damien Kurc



En vertu du mandat qui nous a été confié, nous avons procédé en ligne, le 21 janvier 2021, à la vérification des comptes du GRMHST, ces derniers sont tenus par notre trésorier, Bernard Gianola.

Nous avons trouvé les comptes très bien tenus et conformes à la vérité. Nous avons pu vérifier la correspondance des résultats dans les comptes des pertes et profits ainsi que de la justesse du bilan.

Nous avons constaté que la fortune de la société au 31 décembre 2020 s'élevait à **CHF 89'853.10.-** et que l'exercice se solde par un déficit durant cette année de **CHF 3'728.35.-**

Au vu de ce qui précède, nous proposons à l'Assemblée générale d'accepter les comptes du GRMHST tels qu'ils vous ont été présentés, de donner décharge au trésorier et de lui adresser nos compliments et nos remerciements.

Nous vous demandons d'autre part de nous donner décharge de notre mandat.

Lausanne, le 21 Janvier 2021

Adoption du rapport et décharge au trésorier et rapporteurs



7. Nomination des vérificateurs des comptes 2021

- 2 vérificateurs sont nécessaires pour 2021

Nous souhaitons avoir un suppléant, pour pallier une éventuelle indisponibilité

8. Budget 2021

	2020		2021	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Cotisations membres		14'900.-		14'000.-
Cotisation suissepro	1'590.-		1'500.-	
AG	1'800.-	1'234.-	-	-
Journée à thème	13'224.-	13'891.-	14'000.-	15'000.-
Journée de présentation de cas	-	-	7'000.-	7'500.-
Comptabilité/secrétariat	12'000.-		8'000.-	
Site internet et informatique	2'339.-		2'000.-	
Frais de représentation	-		1'000.-	
Cadeaux	3'142.-		1'500.-	
Autres rubriques de frais	1'086.-		1'500.-	
Totaux	35'181.-	30'025.-	36'500.-	36'500.-

Proposition pour les cotisations 2021:

=> **50.- CHF** Membre individuel

=> **100.- CHF** Membre collectif (selon décision statutaire)

9. Révision des statuts

5 objets

- disparition du membre "collectif" (art. 4)
- composition du comité (art. 9)
- nombre de mandats du président (art. 9)
- possibilité de co-présidence (art. 9)
- structuration des statuts (modification de forme)

Modification 1: disparition du membre collectif

b) Membre collectif

La qualité de membre collectif peut être acquise par des sociétés, entreprises, syndicats, groupements, etc. donnant droit aux collaborateurs de cette entité d'être membres du Groupement pour autant qu'ils répondent aux conditions de l'art. 1. Les candidatures sont adressées par écrit au Comité, lequel statuera. Le Comité n'est pas tenu de justifier sa décision.

Argumentaire

- La gestion de cette famille de membre est très complexe et chronophage:
 - personne de contact => paiement de la cotisation
 - définition d'une "entreprise"
 - équitabilité de la cotisation et de la participation
- Les coordonnées des membres sont perdues lors de la fin d'activité d'un membre au sein d'une entreprise
- La plupart des associations n'ont pas un statut collectif
- S'il y avait par le passé une plus-value par un financement de soutien de la part des entreprises en plus des cotisations payées, ce n'est plus le cas aujourd'hui...

Modification 2: réduction de l'effectif minimum dans le comité

Art. 12 Le comité est désigné par l'assemblée générale. Il est formé de 5 membres minimum représentant autant que possible de façon équilibrée les différents professionnels cités à l'art. 1 ; il est renouvelé tous les deux ans. L'élection du (de la) président(e) a

Argumentaire

- Difficulté à trouver des membres qui veulent s'engager au comité, ce de manière bénévole
- Certaines tâches de gestion sont professionnalisées & externalisées (finance/secrétariat), impliquant une diminution de la charge de travail pour le comité, qui peut se concentrer sur ses priorités (groupes de travail pour les journées de formation, consultation, implication auprès de suissepro, etc.)
- Maintien d'une limite inférieure permettant de gérer l'exécutif, sans contrainte de limite supérieure
- Réactivité pour les demandes des membres, autorités, partenaires, etc...

Modification 3: possibilité de reconduction de la présidence

Art. 12 Le comité est désigné par l'assemblée générale. Il est formé **de 5 membres minimum** représentant autant que possible de façon équilibrée les différents professionnels cités à l'art. 1 ; il est renouvelé tous les deux ans. L'élection du (de la) président(e) a lieu en premier. **Le(la) président(e) sortant(e) peut être réélu(e) une fois.** Les autres membres du comité sont élus ensemble. **La fonction de président peut également être exercée par deux membres du comité dans la coprésidence.**

Argumentaire

- Supprimer la **contrainte** limitant l'implication d'un président, si une personne souhaite s'investir, **sachant que l'élection reste du ressort de l'AG sur proposition du comité**
- Eviter **l'impasse** en cas de fin de mandat d'un président

Modification 4: possibilité d'une coprésidence

Art. 12 Le comité est désigné par l'assemblée générale. Il est formé **de 5 membres minimum** représentant autant que possible de façon équilibrée les différents professionnels cités à l'art. 1 ; il est renouvelé tous les deux ans. L'élection du (de la) président(e) a lieu en premier. **Le(la) président(e) sortant(e) peut être réélu(e) une fois.** Les autres membres du comité sont élus ensemble. **La fonction de président peut également être exercée par deux membres du comité dans la coprésidence.**

Argumentaire

- **Motivation** pour des nouveaux venus au comité
- **Equilibrage** vies privée/professionnelle/associative

Modification 5: adaptations administratives de forme et détails

Diverses modifications

- ✓ Art. 5b Nouvelle définition du membre d'honneur
- ✓ Art. 6 Perte de la qualité de membre par décès
- ✓ Art. 9 Délai de 10 jours avant l'AG pour faire parvenir des propositions
- ✓ Art. 15 Moyens financiers venant des recettes des activités du groupement
- ✓ Réorganisation des articles et nouveau chapitrage

Discussion

A vos questions



Procédure de vote en ligne

- ✓ Le vote est organisé "online", en utilisant la fonction main levée de Teams
- ✓ Avant chaque question, toutes les mains doivent être descendues
- ✓ Pour chaque réponse, les scrutateurs compteront les mains levées. Une fois le comptage validé par les scrutateurs, toutes les mains doivent être descendues
- ✓ Pour une modification de statuts, une majorité des 2/3 des votes est requise

Recensement du nombre de votants pour les statuts

- Membres individuels: ?
- Membres collectifs: 2
 - CHUV par Vera Bustamante
 - OCIRT par Patrice Fosse
- Total de votants 2 +?
- Majorité aux 2/3: ZZ

9. Révision des statuts

Qui est favorable?

- 1) disparition du membre "collectif" (art. 4)
- 2) composition du comité (art. 9)
- 3) nombre de mandats du président (art. 9)
- 4) possibilité de co-présidence (art. 9)
- 5) structuration des statuts
(modification de forme)

Ind.	Coll.



10. Proposition d'un membre d'honneur

- ✓ Jeune homme de 42 ans...
- ✓ Impliqué, pour les travailleurs mais pas que...
- ✓ Sportif à l'allure galbée
- ✓ Combatif
- ✓ Trissous
- ✓ Aime son prochain
- ✓ Grande batoille



Réaction de l'intéressé



11. Informations

Programme 2021: permutation des manifestations journée à thème/de cas (journée de cas au printemps, journée à thème en automne)

JFS 2022: 13-17 Juin 2022 sur demande et avec accord des sociétés françaises impliquées

- ✓ Appel à des coups de mains, des sujets de présentations, des idées
- ✓ Comité scientifique (Michel Guillemin et Quentin Durand-Moreau) et comité d'organisation

suissepro 2021

- Séance des présidents le 2.2 en ligne
- AD 25 mars à Neuchâtel (ou en ligne) et séance des présidents: **recherche de 2 délégués**
- Rencontre avec la Suva 5 mai à Lucerne et séance des présidents
- Retraite des présidents fin juin
- Rencontre avec le Seco le 26 novembre à Berne et séance des présidents
- 4eme Journée suissepro à Berne: **15 septembre 2022**

12. Divers et propositions individuelles



Divers

Plainte de membres

A la prochaine...

